Classe de 1ère - Spécialité S.E.S- T.D n°3

Méthodologie générale des épreuves du bac SES

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

Épreuve de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Les règles communes :

L'épreuve porte sur une partie du programme de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe de terminale (cf. arrêté du 17 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019). Les questions évaluables dans le cadre de l'épreuve d'enseignement de spécialité de terminale sont définies en annexe de la présente note de service selon une périodicité alternant années paires et années impaires Le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés). Les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur différentes questions issues du programme. Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables

 Cette épreuve comporte trois parties : L'EC1 qui correspond à la mobilisation des connaissances => une seule
parties : - L'EC1 qui correspond à la mobilisation des
parties : - L'EC1 qui correspond à la mobilisation des
question sans documents (4pts) L'EC2 qui correspond à l'étude de document (6pts) => étude d'un document statistique comportant deux questions L'EC3 qui correspond à un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10pts) => le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement à partir du dossier documentaire (2 ou 3 documents) mais surtout de
_

EXIGENCES de l'épreuve

- construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer = > c'est une démonstration organisée avec une introduction qui comporte une accroche,une ou des définitions des termes du sujet,une contextualisation,une problématique,une annonce du plan ,un développement,une conclusion
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment mais pas seulement celles figurant dans le dossier => l'apport de connaissances personnelles est noté sur 6 ou 7 pts alors que l'exploitation des documents est notée sur 3 ou 4 pts !
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties => 2 et moins souvent 3 parties avec des sous-parties à annoncer au début de chaque partie principale ainsi qu'une transition entre les parties principales
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

- <u>Les documents de nature</u> <u>différente peuvent comporter</u> <u>un document d'analyse du</u> <u>sujet non strictement factuel</u>

Partie 1 - Mobilisation des connaissances (environ 45m) : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme. C'est une logique DEI = Définir,Expliquer,Illustrer

Partie 2 - Étude d'un document (environ 1h) : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Question 1 (2pts) => II faut définir le ou les termes essentiels apparaissant sur le document et répondre de manière structurée sans apport de connaissances personnelles (lecture du document évaluée)

Question 2 (4pts) => II faut définir le ou les termes essentiels contenus dans la question et répondre de manière structurée en s'appuyant essentiellement sur les connaissances personnelles mais en illustrant les

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (environ 2h15) : il est demandé au candidat de traiter le sujet environ en 3 feuilles :

propos par des données du document

(logique DEI comme l'EC1)

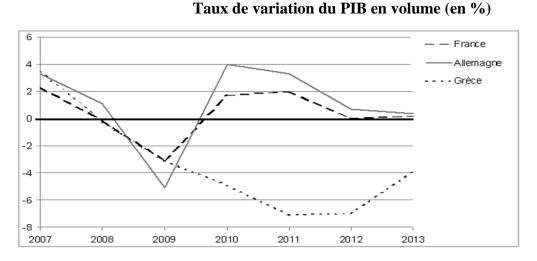
- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction (identique à celle de la dissertation), un développement (en paragraphes à annoncer dans l'introduction), une conclusion (synthèse des idées essentielles de chaque paragraphe).

Exemples -Comment les pouvoirs publics peuvent-ils -Vous montrerez que la pluralité des faire face aux défaillances de marché? influences socialisatrices peut être à de sujets l'origine de trajectoires improbables. -Le vote est-il toujours un acte individuel? de 1ère -Comment la socialisation contribue-t-elle à -Vous montrerez par quels moyens expliquer les différences de comportement les agents économiques peuvent des individus? financer leurs investissements. -Le processus d'individualisation contribue--Vous montrerez quels sont les t-il toujours à la construction de liens différents facteurs exposant les sociaux? individus à l'affaiblissement ou à la rupture des liens sociaux. -Vous montrerez, qu'en présence d'effets externes, le marché est défaillant.

Exercice 1: Vrai ou Faux sur l'épreuve composée (EC)

- 1/ L'EC1 exige exclusivement des connaissances personnelles issues du cours
- 2/ L'EC1 n'exige pas de plan
- 3/ L'EC2 consiste exclusivement à vérifier la capacité de lecture de données chiffrées par les élèves
- 4/ L'EC1 et l'EC2 ont un point commun. Si oui, lequel?
- 5/ L'EC3 exige un plan cohérent en paragraphes dans le développement
- 6/ L'EC3 comporte deux ou trois documents mais exclusivement avec des données factuelles

Exercice 2: Taux de variation et entraînement à la 1ère question de l'EC2



Source : d'après base de données Eurostat, 2014.

Question: A l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution du P.I.B en volume pour la Grèce et la France entre 2009 et 2010.

• Exercice 3 : Indices et entraînement à la 1ère question de l'EC2

LES INDICES

Les indices sont des valeurs permettant de mesurer des variations dans le temps ou des écarts à un moment donné sous forme de tableau ou de graphique.

Ces valeurs sont calculées par rapport à une valeur de base égale à 100 (indice de base 100) : la base peut être une date ,une période,un pays ,un groupe de pays

L'utilité est de pouvoir éviter de lire des valeurs absolues difficiles à comparer comme le nombre de chômeurs, le PIB par habitant.

Tout indice est donc calculé par la formule suivante = valeur à modifier/valeur de base*100.

Il faut lire les indices à l'aide d'un taux de variation annuel en % et toujours par rapport à la base 100.

<u>Doc.1</u>: Evolution du PIB en France en milliers d'euros courants et en indices base 100 = 2010

	2010	2017	2018
PIB	1995,3	2291,7	2353,1
Indices			

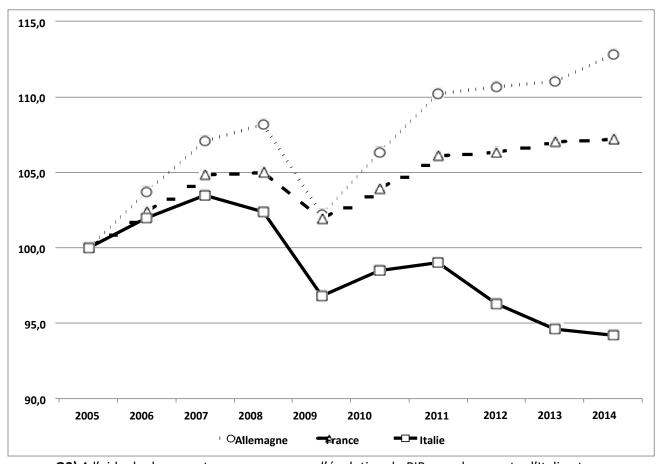
Q1) Remplir ce tableau à l'aide d'indices.

Doc.2 :PIB par habitant en 2017 en indices base 100 = Union européenne

Pays	Indice du PIB par habitant en 2017
Union européenne	100
France	104,3
Roumanie	62,5

Q2) Faites un phrase avec l'indice 62,5.

<u>Doc.3</u>:PIB en volume ,base 100 = 2005



Q3) A l'aide du document, vous comparerez l'évolution du PIB en volume entre l'Italie et l'Allemagne entre 2005 et 2014.